



CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Communal du 2 novembre 2022

Objet : PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2022

DEMANDE DE CRÉDIT POUR L'ÉTUDE ET RÉALISATION DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉPICERIE VILLAGEOISE.

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis de la Municipalité.
- Ouï le rapport de la Commission des finances, désignée pour l'étude de cet objet.
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc, désignée pour l'étude de cet objet.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

DECIDE

- D'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 525'000.00 destiné à la réalisation de l'aménagement l'épicerie.
- D'au besoin financer ce crédit par le biais d'un emprunt de CHF 525'000.00 auprès d'une institution financière suisse.

AUTORISE LA MUNICIPALITÉ

- D'entreprendre les travaux de projet d'étude et d'aménagement de l'épicerie, pour un montant de CHF 525'000.00.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

La Présidente
Georgeta Rossier

La Secrétaire
Loredana Simone

